



CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Séance d'assermentation des autorités
mercredi 9 juin 2021, à 16h00
Salle del Castillo

Installation des autorités avec effet au 1^{er} juillet 2021

04/2021

Ordre du jour

1. ASSERMENTATION

- 1.1) Assermentation du Conseil communal par M. le Préfet
- 1.2) Assermentation de la Municipalité par M. le Préfet
- 1.3) Allocution de M. le Préfet
- 1.4) Allocution de M. le Syndic
- 1.5) Allocution de M. le Pasteur

2. ÉLECTIONS DU BUREAU DU CONSEIL POUR 2021-2022

- 2.1) du-de la président-e du Conseil communal
- 2.2) du-de la secrétaire du Conseil communal pour 2021-2026
- 2.3) premier-ère vice-président-e
- 2.4) second-e vice-président-e
- 2.5) deux scrutateurs-trices
- 2.6) deux scrutateurs-trices suppléant-es
- 2.7) Election du-de la secrétaire suppléant-e du Conseil communal pour 2021-2026

3. ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉ·E·S AUX COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- 3.1) Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE) – 8 délégué·e·s variables, 8 suppléant·e·s (+ 1 délégué·e fixe, Municipal et 1 suppléant·e désigné·e par la Municipalité 2021-2026)
- 3.2) Délégation variable au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera » - 10 délégué·e·s variables + 1 délégué·e fixe (+ 1 délégué·e fixe, Municipal·e, désigné·e par la Municipalité 2021-2026)
- 3.3) Délégation à la commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale des équipements du Haut-Léman (CIEHL) – 2 délégué·e·s + 1 suppléant·e
- 3.4) Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera – 2 délégué·e·s + 1 suppléant·e

4. ÉLECTIONS DES MEMBRES/DELEGUES AUX COMMISSIONS PERMANENTES

- 4.1) Commission de gestion - 13 membres + un suppléant au minimum par parti
- 4.2) Commission des finances - 13 membres + un suppléant au minimum par parti
- 4.3) Commission de l'environnement et de l'énergie - 13 membres + un suppléant au minimum par parti
- 4.4) Commission du Fonds d'urbanisme - 11 délégué·e·s + 1 suppléant·e par parti
- 4.5) Commission de recours en matière d'impôts communaux - 11 délégué·e·s + 1 suppléant·e par parti
- 4.6) Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey – 6 délégué·e·s + le Municipal en charge de l'éducation

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES